

ENGIE Home Services **NEW** **JOB DATING RÉGIONAL**

Nous RECRUTONS en CDI, CDD, Alternance
Des opérationnels vous présenteront leurs métiers et leurs opportunités d'emploi

Nos postes recherchés
Des techniciens de maintenance GAZ, pompe à chaleur, chaufferie, plombiers (installateurs)

Nos agences concernées
59 : Villeneuve-d'Ascq, Lesquin, Maubeuge, Valenciennes, Dunkerque - 62 : Arras, Boulogne, Bruay-la-Buissière, Calais, Lens - 02 : Laon, Soissons, Saint-Quentin - 76 : Rouen Deville, Rouen Grand Quevilly, Dieppe - 08 : Charleville - 27 : Evreux - 60 : Creil - 80 : Amiens

25 mai 2021
40 postes à pourvoir

Remplissez le formulaire et joignez votre CV dès maintenant.

Contact : recrutement-nord.homeservices@engie.com - Tél. 07 61 29 72 91



Art

La collection Lhotelier a dépassé les estimations

Page 9



Accidents

Le chauffard du boulevard Gambetta finalement retrouvé

Page 5

Pandémie

Moins d'un millier de cas Covid en une semaine, un record

Page 7

HANDICAP

PAS ASSEZ DE PLACES POUR LES PERSONNES AUTISTES

De nombreuses familles sont contraintes de garder leurs enfants à la maison ou de les envoyer à l'étranger, faute de places dans les structures spécialisées. **Pages 2 et 3**



HANDICAP

Des familles d'autistes délaissées

Deux mamans du Calaisis s'inquiètent de l'avenir de leurs enfants autistes qui ne peuvent être pris en charge dans des structures adaptées.

LES FAITS

• **Les troubles du spectre de l'autisme (TSA)** sont des troubles du neuro-développement humain qui se manifeste avant l'âge de deux ans. L'autisme est caractérisé par des troubles de la communication, des intérêts restreints ou des comportements à caractère répétitif, ainsi qu'une forte réticence au changement.

• **En France**, il y a aujourd'hui, au minimum, 700 000 personnes autistes. Parmi elles, toutes ne sont pas diagnostiquées et celles diagnostiquées ne sont pas toujours prises en charge par les structures adéquates, faute de places.

CHARLOTTE DEGRUSON

Je me sens prise en otage», lance Joëlle Bailleul, une maman calaisienne dont les jumeaux de 7 ans sont atteints d'un TSA (Trouble du spectre de l'autisme). Avec Émilie Feutry, une maman marchoise dont le fils Léo, âgé de 12 ans, est également autiste, elles s'inquiètent de la prise en charge de leurs enfants, dans les infrastructures spécialisées. « Nous ne sommes pas les seules dans cette si-

uation, à ne pas trouver de solution pour nos enfants. C'est pour ça qu'on veut en parler dans les médias. »

UN PARCOURS DU COMBATTANT

Léo a de gros troubles du comportement, c'est un « autiste sévère », précise sa maman. À 12 ans, il ne parle pas et sait uniquement écrire son prénom. Il a besoin d'être épaulé par des professionnels au quotidien, tant au niveau du développement mental que physique. C'est pour cela qu'Émilie Feutry se bat aujourd'hui.

« S'il n'est toujours pas pris à l'IME en 2022, je devrais garder Léo à la maison et donc démissionner »

« Petit, il est allé à la maternelle avec une AESH. On nous avait proposé de le placer directement en IME, sans qu'il ne passe par un cursus scolaire. À l'époque, on n'a pas voulu, car on avait encore envie d'y croire, on pensait que c'était bien qu'il puisse être dans une classe », explique Émilie Feutry. C'est une décision que les parents de Léo viennent presque à regretter en raison de la difficulté qu'ils ont aujourd'hui à



Raphaël (à gauche) avec sa maman Joëlle Bailleul et Léo avec sa maman Émilie Feutry, sont tous deux atteints d'un trouble du spectre de l'autisme.

trouver une place dans un IME du Calaisis. « Après la maternelle il a été dans une classe d'Ullis à l'école Esplanade et depuis il y est toujours. Il aurait dû quitter la classe en septembre 2020 pour rejoindre un IME mais il n'y a pas de place », s'indigne la Marchoise. Heureusement, Léo a pu rester une année supplémentaire dans sa classe. Mais le problème sera de nouveau le même à la rentrée 2021. « Nous avons contacté l'IME le Lutin des Bleuets, qui comprend notre situation mais qui ne peut rien faire de plus pour nous, si ce n'est mettre Léo sur liste d'attente. Il était alors 3^{ème} sur liste d'attente avant de passer 4^{ème} il y a quelques semaines... Il ne pourra certainement pas y entrer en 2021 et on devra demander un deuxième maintien dans son école. Je pense qu'il sera accepté mais il n'y en aura pas de troisième et s'il n'est toujours pas pris à l'IME à la rentrée 2022, je devrais garder Léo à la mai-

son et donc démissionner. Je m'attendais à devoir mener un combat pour trouver une place à mon fils, mais je ne pensais pas devoir le mener si tôt. »

« L'Éducation nationale nous proposera sûrement de le faire passer en CP, mais il lui faudra un programme vraiment adapté »

Quant à Joëlle Bailleul, elle a découvert assez tôt que son fils Raphaël était atteint d'un TSA. Elle a également souhaité le mettre à l'école pour le sociabiliser aux autres enfants. Il y a deux mois, elle s'est également rendu compte que le frère jumeau de Raphaël, Gabriel, était aussi atteint de cette maladie. « Raphaël et Gabriel sont très différents. Gabriel est beaucoup

moins touché que Raphaël, mais je m'inquiète pour les années à venir. » En effet, Raphaël est aujourd'hui en grande section de maternelle à l'école Parmentier, depuis trois ans, à cause du manque de places dans les IME, tandis que son frère est en CP. « Raphaël est sur liste d'attente pour l'IME le Lutin des bleuets et nous avons rendez-vous ce mercredi 26 avec l'IME Eolia pour faire le point avec eux et savoir s'il est possible de le mettre sur liste d'attente. Le problème c'est qu'à la rentrée prochaine, on ne sait pas s'il pourra encore y avoir un énième maintien, auquel cas l'Éducation nationale nous proposera sûrement de le faire passer en CP, mais il lui faudra un programme vraiment adapté », souligne Joëlle Bailleul. Quand à son autre fils, Gabriel, il fait beaucoup d'efforts pour maintenir son niveau au CP. « Mais si je le perds à l'école lui aussi, je ne sais pas comment je vais faire sachant



La liste d'attente continue de s'allonger

C'est un cas récurrent dans les établissements qui accueillent des personnes en situation de handicap : les listes d'attentes ne désemploient pas. « Aujourd'hui nous avons une capacité d'accueil de 85 enfants et nous en accueillons 90. On a poussé les murs, on aimerait faire plus, mais nous n'en avons pas les moyens », lance Sarah Prudhom, directrice de l'IME (Institut médico-éducatif), Le Lutin des Bleuets, à Calais, dont la file d'attente ne compte pas moins de 50 enfants autistes.

« La politique actuelle qui est menée sur le territoire national consiste à transformer la moitié des places d'IME en Sessad »

« On n'a jamais eu autant de monde », s'inquiète la directrice. Parmi les enfants en attente d'une place dans l'établissement, 16 d'entre eux sont autistes, 3 sont polyhandicapés et 31 sont déficients mentaux. « Il faut savoir que nous avons 18 places dans le pôle autisme. Je ne sais pas quand est-ce que les jeunes pourront rentrer sachant qu'on maintient des jeunes adultes de plus de 20 ans qui ne trouvent pas de places dans les établissements spécialisés pour adultes », poursuit-elle.

UNE POLITIQUE D'INCLUSIVITÉ

Le Lutin des Bleuets a fait une demande d'extension auprès de l'Agence Régionale de Santé (ARS) afin d'obtenir un plus grand nombre de places. Mais cette demande a été refusée car elle ne correspond pas à la politique menée par le gouvernement. « La politique actuelle qui est menée sur le territoire national



Frédéric Descamps, Sarah Prudhom et Jean-Marc Lecerf regrettent qu'il ne puisse y avoir plus de places dans les établissements adaptés aux personnes atteintes d'un handicap.

consiste à transformer la moitié des places d'IME en Sessad (Service d'éducation spéciale et de soins à domicile). Le gouvernement prône une politique d'inclusivité, c'est-à-dire une politique où les jeunes pourraient aller à l'école et ensuite trouver un emploi tout en étant suivi par des professionnels. Dans notre cas, au Lutin des Bleuets, ça ne serait pas possible car la plupart de nos bénéficiaires ne peuvent pas suivre un cursus classique », explique Frédéric Descamps, directeur général de l'Afapei du Calaisis.

LA DOUBLE PEINE POUR LES FAMILLES

En dehors du fait qu'il faille accepter la situation d'avoir un enfant atteint de TSA ou d'un handicap, pour les familles, celles-ci doivent faire face à une montagne administrative. « Pour pouvoir bénéficier d'une place dans un établissement, chaque famille doit

recevoir une notification de la MDPH (Maison départementale des personnes handicapées) expliquant que l'enfant est bien atteint d'un handicap. Mais pour cela il faut pouvoir le prouver et cette démarche est à renouveler tous les deux ans », rapporte le président de l'Afapei du Calaisis, Jean-Marc Lecerf. C'est une charge mentale, émotionnelle et administrative parfois douloureuse à supporter pour les familles qui n'ont d'ailleurs pas toujours les moyens de payer les outils d'adaptation nécessaires au handicap. « Il faut parfois acheter des vêtements sur-mesure aux enfants, ou encore avoir les moyens de payer une voiture qui convient aux besoins de l'enfant, ça peut vite devenir compliqué », poursuit-il. Les familles doivent donc s'adapter et faire preuve de « beaucoup de patience ».

que je ne trouve déjà pas de solution pour Raphaël. Je me retrouve coincée et je ne veux pas me réveiller un matin sans solutions pour mes garçons », confit-elle la larme à l'œil.

« CE N'EST PAS À NOUS DE PAYER LES POTS CASSÉS »

Ce qu'il y a peut-être de plus frustrant pour les familles qui se retrouvent dans le même cas que ces deux mamans, c'est d'avoir reçu la notification de la MDPH qui autorise le placement en établissements adaptés mais qu'à cause du manque de places, les enfants et les familles se retrouvent délaissés. « On nous dit que l'école est obligatoire jusqu'à 16 ans, mais quand on voit le nombre d'enfants autistes qui se retrouvent chez eux car personne ne peut les accueillir, on se dit que ça ne doit pas être le cas pour les enfants autistes. On n'a vraiment aucune reconnaissance et aucun soutien. On mène déjà un

combat quotidien, on ne devrait pas en plus avoir à se battre pour ça. Ce n'est pas à nous de payer les pots cassés. »

Pour se faire entendre, Joëlle Bailleul et Émilie Feutry ont l'intention d'adresser de nouveaux courriers à Natacha Bouchart, à Sophie Cluzel, secrétaire d'État auprès du Premier ministre, chargée des Personnes handicapées ou encore à Emmanuel Macron pour faire changer les choses. « Si on ne se fait pas entendre avec nos courriers, la prochaine étape ça sera la grève de la faim ou on ira s'enchaîner quelque part ou on montera sur des grues. On continuera le combat pour chaque famille qui se trouve dans notre situation. » Malgré un quotidien compliqué et rythmé par la maladie, les familles savent qu'elles peuvent compter les unes sur les autres et se soutenir comme le font Émilie Feutry et Joëlle Bailleul.

3 QUESTIONS À...



FABRICE HÉNON,
PRÉSIDENT DE
L'ASSOCIATION
OPALE AUTISME

« Un enfant autiste n'évolue pas comme un autre »

Opale Autisme est une association créée par des parents d'enfants autistes. Quel est le rôle de l'association ?

« Nous sommes présents pour aider, soutenir et accompagner les familles. Souvent, des parents nous appellent car ils ont des suspicions. On les aiguille vers les structures qui peuvent effectuer les diagnostics puis on les

renseigne sur la maladie. Nous ne sommes pas médecins, mais nous vivons sensiblement la même chose, on peut s'entraider, se donner des astuces et s'orienter. »

Pourquoi certaines familles doivent-elles garder leurs enfants atteints de TSA à la maison ?

« Aujourd'hui, les enfants sont diagnostiqués de plus en plus tôt, car les pratiques ont évolué. Mais il n'y a pas assez de structures et d'accueils mis en place pour recevoir la totalité des personnes atteintes de ce handicap. Comme il y a un manque de places, il arrive que certains ne rentrent jamais dans ces structures malheureusement. C'est monnaie courante de voir des enfants rester à la maison, mais c'est aussi le cas pour des adultes qui vivent chez

leurs parents jusqu'à la fin. »

Il est souvent préconisé de créer du lien social dès le plus jeune âge et ainsi de scolariser l'enfant. Est-ce la bonne solution ?

« Il n'y a pas de bonne ou de mauvaise solution. Tout dépend de l'enfant. L'éducation nationale a aussi ses limites. Ils essaient de trouver des solutions, mais arrivés à un certain stade, l'enfant n'est plus toujours à sa place et il faut lui trouver une structure adaptée. Mais avec les listes d'attente, il faudrait s'y prendre 3 ans à l'avance pour trouver une place. On ne peut pas se projeter aussi loin, car un enfant autiste n'évolue pas comme un autre. On ne peut pas savoir à l'avance si un cursus scolaire est envisageable jusqu'à la primaire, voir plus loin. »